

Le rapport entre la cause et l'équilibre contractuel

Par Margnarlyyy1, le 20/10/2018 à 11:10

Bonjour,

J'ai une dissertation à faire en droit des obligations sur "Contenu et cause."

Dans la plaquette de TD, mon professeur a mis beaucoup (pour ne pas dire uniquement) de documents sur l'équilibre contractuel, avec le fait que le droit, en principe ne contrôle pas l'équilibre contractuel mais il peut le faire sous certaines exceptions (avec l'existence d'une contrepartie, Arrêts Chronopost 1996 et Faurecia II 2010, avec l'éradication des clauses abusives...)

Cependant, je ne comprends pas le rapport entre la cause et ces documents. Je sais que le contenu doit être licite et certain et que le contenu se compose de la cause et de l'objet, mais je ne comprends pas le rapport du sujet avec les documents. La cause est une notion que j'ai du mal à comprendre.

Merci d'avance pour votre réponse.

Bonne journée!